

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: 89402806.7

51 Int. Cl.5: D06F 39/02

22 Date de dépôt: 11.10.89

30 Priorité: 14.10.88 ES 8803490

43 Date de publication de la demande:
 18.04.90 Bulletin 90/16

84 Etats contractants désignés:
 AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

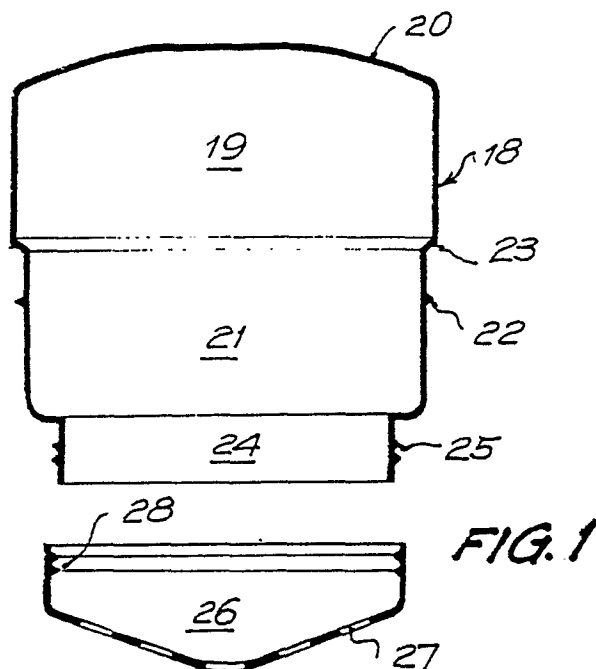
71 Demandeur: S.A. CAMP FABRICA DE
 JABONES
 Calle de Fray Carbo, 24
 Granollers (Barcelona)(ES)

72 Inventeur: Guinjoan Llebraria, José
 Urbanizacion Fournier no. 28
 E-08530 La Garriga (Barcelona)(ES)

74 Mandataire: Warcoin, Jacques et al
 Cabinet Régimbeau 26, avenue Kléber
 F-75116 Paris(FR)

54 Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires.

57 La présente invention concerne un dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, du type qui comprend une série d'éléments de fermeture, attachés au goulot d'un conteneur de produit, et se caractérise essentiellement par le fait qu'il se compose d'un corps en forme de récipient doseur (1) ouvert, muni de moyens permettant l'accouplement amovible et la fermeture hermétique dans une bague (8) à verseau périphérique, incorporée à son tour dans le goulot du conteneur du produit et qui communique avec l'intérieur de ce conteneur, dont le récipient (1) ouvert dispose, en outre, d'une configuration appropriée à l'accouplement dans ce dernier, de façon amovible, d'un conteneur (18) pour la distribution contrôlée du produit lors de son introduction dans la machine automatique.



DISPOSITIF DE DEVERSEMENT, DOSAGE ET DISTRIBUTION CONTRÔLÉE DE DÉTERGENTS ET PRODUITS SIMILAIRES

La présente invention concerne un dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, particulièrement indiqué pour le lavage du linge dans des machines automatiques.

Les machines automatiques destinées au lavage du linge sont équipées d'une petite boîte, compartimentée ou non, dans laquelle on verse le produit détergent, adoucissant ou autre, en poudre ou liquide, destiné au traitement du linge, lequel passera de la petite boîte dans le tambour qui contient le linge à traiter.

La concentration des produits utilisés pour le traitement du linge (lavage, adoucissement, etc...) rend important le dosage correct de ces derniers, ce qui a incité les fabricants de ces produits à fournir au consommateur de ces derniers des moyens destinés à faciliter le déversement et le dosage de ces produits convenablement conditionnés.

Un exemple de ce qui précède est constitué par le bouchon verseur muni d'un doseur faisant l'objet de la demande de brevet n° 288.578, dont est titulaire la société demanderesse du présent brevet, la S.A. CAMP, FABRICA DE JABONES. Ce bouchon verseur à doseur est incorporé dans le récipient qui contient le produit, afin que l'utilisateur l'ait à portée de la main lorsqu'il en a besoin.

Sont également connus des dispositifs distributeurs des produits précités, formés d'un conteneur qui comporte une pluralité de petites ouvertures pour la sortie du produit, lequel a été introduit dans le conteneur par une ouverture de remplissage de plus grande dimension, munie d'une fermeture correspondante. Le conteneur rempli du produit est jeté à l'intérieur du tambour d'une machine automatique (séchante ou autre similaire) qui contient le linge à traiter, de telle sorte que l'agitation à laquelle est soumis le conteneur provoque la sortie contrôlée du produit qu'il contient, lequel agit de façon efficace sur le linge à traiter. Ce dispositif permet d'utiliser dans sa totalité le produit utilisé, évitant la perte d'une partie de celui-ci par l'écoulement, comme cela peut se produire lorsqu'il est versé dans l'appareil à travers la petite boîte doseuse. Un exemple de cette réalisation est constitué par l'article décrit dans le brevet nord-américain n° 4.014.105, délivré en faveur de COLGATE-PALMOLIVE COMPANY, dans la description et les dessins duquel figurent différentes versions de l'article ou récipient, à savoir en forme de boule, de cylindre ou autre.

Le distributeur et récipient de mesure faisant l'objet du brevet nord-américain n° 3.400.808 déli-

vré en faveur de la même société COLGATE-PALMOLIVE COMPANY et destiné à introduire des poudres de blanchissage dans l'eau de lavage est très proche de l'article décrit dans le paragraphe qui précède. Ce distributeur est constitué de deux éléments en forme de coupe, reliés de façon amovible par leurs extrémités ouvertes, un des éléments étant un récipient de mesure et l'autre étant muni d'une paroi perforée pour distribuer de façon contrôlée la poudre de blanchissage ou une solution d'eau avec un produit approprié.

Une autre solution en rapport avec les précédentes est celle décrite par Procter & Gamble dans sa demande de brevet n° 285.818 qui décrit un dispositif distributeur formé d'un conteneur muni d'un couvercle qui a une multitude d'ouvertures pour la sortie du produit, lequel est introduit dans le récipient par un orifice central non obturé ménagé dans le couvercle du conteneur.

Les réalisations décrites plus haut présentent l'inconvénient d'être détachées des conteneurs qui possèdent des moyens de déversement pour le dosage du produit, de sorte que leur utilisation est malcommode puisqu'elle oblige à conserver à portée de la main deux objets d'emploi conjoint, lesquels ne disposent d'aucun moyen permettant de les attacher entre eux.

Pour résoudre ce problème, il a été proposé des solutions qui consistent à fournir des moyens grâce auxquels les récipients permettant la sortie contrôlée du produit peuvent être assemblés à des conteneurs qui disposent d'éléments permettant d'en doser commodément le contenu dans la petite boîte des machines automatiques. On accroît ainsi la commodité d'utilisation des récipients à sortie contrôlée puisqu'ils sont maintenus à proximité des récipients contenant le produit et sont munis de moyens de déversement.

Un exemple de cette réalisation est constitué par le système décrit par Procter & Gamble dans sa demande de brevet n° 296.850, dans laquelle sont décrits des moyens permettant d'assembler un conteneur de distribution contrôlée de détergents liquides dans des machines automatiques, à des fermetures à pressions munies d'éléments de déversement.

DESCRIPTION DE L'INVENTION

On a maintenant trouvé une solution de remplacement qui permet d'utiliser des récipients pour le dosage contrôlé du produit dans des machines automatiques attachés aux conteneurs dudit pro-

duit.

La solution proposée permet, outre le dosage direct du produit dans la petite boîte de la machine automatique et le dosage à travers le conteneur introductible dans la machine, d'utiliser un des éléments de la réalisation comme dispositif de mesure pour assurer le dosage de la quantité de produit appropriée au cas où il serait ajouté dans la petite boîte de la machine automatique.

Le dispositif en question est du type qui comprend une série d'éléments de fermeture et de déversement, attachés au goulot d'un conteneur contenant le produit, et est essentiellement caractérisé par le fait qu'il est constitué d'un corps en forme de récipient doseur ouvert, muni de moyens d'accouplement amovible et de fermeture hermétique à une bague à verseur périphérique incorporée à son tour dans le goulot du conteneur du produit et qui communique avec l'intérieur dudit conteneur, dont le récipient ouvert dispose, en outre, d'une configuration appropriée pour l'accouplement à ce dernier, de façon amovible, d'un conteneur pour la distribution contrôlée du produit.

Plus concrètement, le conteneur doseur ouvert peut présenter à proximité du fond un goulot de plus petit diamètre, muni d'un filetage extérieur, correspondant à un filetage intérieur dont est munie la bague à verseur.

Le fond du récipient doseur est avantageusement doté d'un profil convexe à l'extérieur, qui correspond au profil concave que présente le fond de la bague équipée du verseur.

Le conteneur de distribution contrôlée du détergent est équipé d'un couvercle amovible muni d'orifices pour la sortie du produit, ledit couvercle présentant avantageusement un profil extérieur convexe, correspondant au profil intérieur du fond du récipient doseur, contre lequel il est situé dans la position d'accouplement des deux éléments.

Dans une réalisation conseillée, le conteneur de distribution contrôlée du produit se compose de trois sections de différents diamètres : la première du plus grand diamètre à partir du fond du conteneur, suivie d'une autre de plus petit diamètre, déterminant la formation d'un étagement, sur lequel s'appuie le côté de l'embouchure du récipient doseur lorsque les deux sont accouplés entre eux, et une troisième section de plus petit diamètre et de plus faible hauteur que les deux précédentes, munie d'un filetage extérieur correspondant à un filetage intérieur que présente le couvercle à orifices de sortie contrôlée du produit, le diamètre extérieur de ce couvercle correspondant au diamètre intérieur du goulot qui se trouve contre le fond du récipient doseur.

Facultativement, le tronçon de plus grand diamètre extérieur du conteneur distributeur, celui du récipient doseur et celui de la bague munie du

verseur sont égaux, afin d'obtenir un ajustement des éléments décrits sans solutions de continuité à l'extérieur.

BREVE DESCRIPTION DES DESSINS

Pour une meilleure compréhension de tout ce qui est décrit dans le présent mémoire, il est joint quelques dessins dans lesquels, uniquement à titre d'exemple, est représenté un cas pratique de réalisation du dispositif.

Dans ces dessins,

la figure 1 est une vue éclatée de tous les éléments du dispositif, qui apparaissent en coupe longitudinale ;

la figure 2 est une vue en coupe longitudinale du conteneur destiné à la distribution contrôlée du produit ;

la figure 3 est une vue d'ensemble du dispositif où tous les éléments sont accouplés entre eux et incorporés dans une bouteille, vus en coupe longitudinale ; et

la figure 4 est une vue en élévation de côté du dispositif où tous les éléments sont accouplés.

DESCRIPTION D'UNE REALISATION PREFEREE

Le dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires qui fait l'objet de l'invention se compose sur les dessins d'un récipient doseur -1-, ouvert à la base -2-, muni à l'opposé d'un fond convexe conique -3-, entre lequel et le récipient proprement dit -1- se trouve un goulot -4- de plus petit diamètre, avec un filetage extérieur -5-. Entre le goulot -4- et le reste du récipient -1- de plus grand diamètre est défini un étagement -6-. A l'intérieur du récipient -1-, il y a une petite saillie ou nervure annulaire -7- dont la fonction sera décrite plus loin.

Le récipient -1- est destiné à s'accoupler de façon amovible à l'intérieur d'une bague -8- divisée intérieurement en deux parties -9- et -10- par une cloison -11-, qui forme une concavité dans la face supérieure, munie d'une ouverture -12- en communication avec l'intérieur d'une bouteille ou d'un récipient similaire qui contient le produit capable de sortir par ladite ouverture, et d'un orifice plus petit -14- d'entrée d'air, afin de faciliter la sortie du produit.

Il y a à la partie supérieure -9- de la bague un bac verseur -15- périphérique et un filetage intérieur -16- correspondant au filetage -5- du goulot -4- du récipient -1-, afin de permettre l'accouplement amovible des deux. A la partie inférieure -10- de la bague -8- se trouve un filetage intérieur -17- pour l'accouplement de cette dernière au goulot de

la bouteille ou du conteneur -13- du produit.

Le dispositif comprend en outre un conteneur -18- pour le distribution contrôlée du produit, qui se compose de trois tronçons de différents diamètres. Un premier tronçon -19- de plus grand diamètre, qui comprend le fond fermé -20- du conteneur. Un deuxième tronçon -21- de plus petit diamètre, muni d'une petite saillie annulaire extérieure -22- destinée à passer sous pression par-dessus la saillie -7- du récipient -1- lorsque les deux corps sont accouplés. Entre les tronçons -19- et -21- est formé un étagement extérieur -23-. Le conteneur -18- a un troisième tronçon -24- plus court et de plus petit diamètre que les deux précédents, lequel est constitué d'un goulot muni d'un filetage -25- pour l'accouplement amovible d'un couvercle -26- concave-convexe, muni au fond de multiples orifices -27- pour la sortie contrôlée du produit. Ce couvercle -26- est muni d'un filetage intérieur -28- correspondant au filetage -25- du goulot -24-.

Le diamètre extérieur du tronçon -21- du conteneur -18- correspond au diamètre intérieur du récipient -1- de sorte qu'il puisse s'ajuster à l'intérieur de ce dernier et que le bord de la base ouverte -2- du récipient s'appuie sur l'étagement périphérique -23-, permettant ainsi d'éviter la formation d'une solution de continuité entre les deux corps accouplés. Le maintien des deux corps peut s'obtenir par l'intermédiaire des petites saillies -7- et -22- qui peuvent passer mutuellement l'une sur l'autre par pression, tant dans le sens de l'accouplement que dans celui de la séparation entre les corps -18- et -1-, ou avec tout autre système d'ajustement.

La convexité extérieure du fond du couvercle -26- correspond à la concavité du fond -3- du récipient -1- en vue de leur accouplement mutuel.

D'autre part, l'étagement -6- formé entre le conteneur -1- et son goulot -4- constitue une butée d'appui pour une partie du côté -8a- de la bague -8- pour qu'il n'y ait pas de solution de continuité dans l'accouplement des deux corps. Comme on le voit, les diamètres extérieurs du tronçon -20- du conteneur -18-, du récipient -1- et de la bague -8- sont identiques, afin de donner davantage d'homogénéité à l'ensemble, bien qu'il faille indiquer que ceci est une caractéristique facultative, non indispensable.

Tel qu'il ressort de tout ce qui a été exposé et de l'observation des dessins, le dispositif en question offre à son utilisateur les possibilités suivantes :

a) Utiliser la bague -8- avec le verseur -15- pour distribuer le produit, soit directement dans la petite boîte doseuse d'une machine automatique pour laver (traiter) le linge, soit dans le récipient doseur -1-, soit dans le conteneur -18-.

b) Utiliser le récipient doseur -1- comme

mesure du produit à employer.

c) Jeter dans le tambour de la machine automatique qui doit traiter le linge, le conteneur -18- avec le produit préalablement versé à l'intérieur, qui s'écoulera de façon contrôlée par les orifices -27- à mesure qu'il tournera avec le linge traité.

Toutes ces possibilités sont obtenues à partir d'éléments qui, grâce à leurs caractéristiques spéciales, sont incorporés dans la bouteille ou le conteneur -13- du produit à utiliser, de sorte que l'utilisateur dispose de tous ces éléments au moment voulu.

Les matériaux employés dans la fabrication des différents éléments du dispositif, les formes et les dispositions concrètes de ces derniers, les caractéristiques et la composition du produit distribué, qui peut être liquide, visqueux ou pulvérulent, et tous les détails accessoires qui peuvent se présenter sont indépendants de l'objet de l'invention, à condition qu'ils n'aient pas d'influence sur son essence.

Revendications

1. Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, du type qui comprend une série d'éléments de fermeture, attachés au goulot d'un conteneur de produit, et se caractérise essentiellement par le fait qu'il se compose d'un corps en forme de récipient doseur ouvert, muni de moyens permettant l'accouplement amovible et la fermeture hermétique dans une bague à verseur périphérique, incorporée à son tour dans le goulot du conteneur du produit et qui communique avec l'intérieur de ce conteneur, dont le récipient ouvert dispose, en outre, d'une configuration appropriée à l'accouplement dans ce dernier, de façon amovible, d'un conteneur pour la distribution contrôlée du produit lors de son introduction dans la machine automatique.

2. Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, conformément à la revendication 1, caractérisé par le fait que, plus concrètement, le conteneur doseur ouvert peut présenter à proximité du fond un goulot de plus petit diamètre muni d'un filetage extérieur correspondant à un filetage intérieur dont est munie la bague à verseur..

3. Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, conformément à la revendication 1, caractérisé par le fait que le fond du récipient doseur présente avantageusement un profil convexe à l'extérieur, correspondant au profil concave que présente le fond de la bague munie du verseur.

4. Dispositif de déversement, dosage et distri-

bution contrôlée de détergents et produits similaires, conformément à la revendication 1, caractérisé par le fait que le conteneur de distribution contrôlée de détergent est équipé d'un couvercle amovible muni d'orifices pour la sortie du produit, ledit couvercle présentant avantageusement un profil extérieur convexe correspondant au profil intérieur du fond du récipient doseur, contre lequel il se trouve dans la position d'accouplement des deux éléments.

5. Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, conformément à la revendication 1, caractérisé par le fait que, dans une réalisation préférée, le conteneur de distribution contrôlée du produit se compose de trois sections de différents diamètres, le premier de plus grand diamètre à partir du fond du conteneur, suivi d'un autre de plus petit diamètre, déterminant la formation d'un étagement, sur lequel s'appuie le côté de l'embouchure du récipient doseur lorsque les deux sont accouplés entre eux, et une troisième section de plus petit diamètre et de plus faible hauteur que les deux précédentes, munie d'un filetage extérieur correspondant à un filetage intérieur que présente le couvercle muni des orifices de sortie contrôlée du produit, le diamètre extérieur de ce couvercle correspondant au diamètre intérieur du goulot qui se trouve contre le fond du récipient doseur.

6. Dispositif de déversement, dosage et distribution contrôlée de détergents et produits similaires, conformément à la revendication 1, caractérisé par le fait que, facultativement, le tronçon de plus grand diamètre extérieur du conteneur distributeur, celui du récipient doseur et celui de la bague munie du doseur sont égaux, afin d'obtenir un ajustement des éléments décrits sans solutions de continuité à l'extérieur.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

5

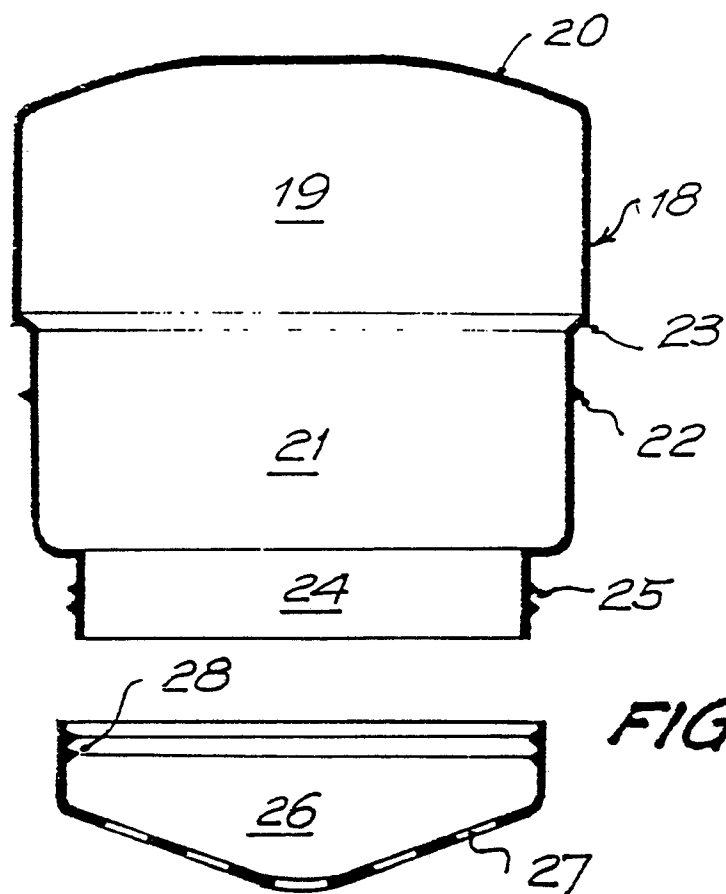


FIG. 1

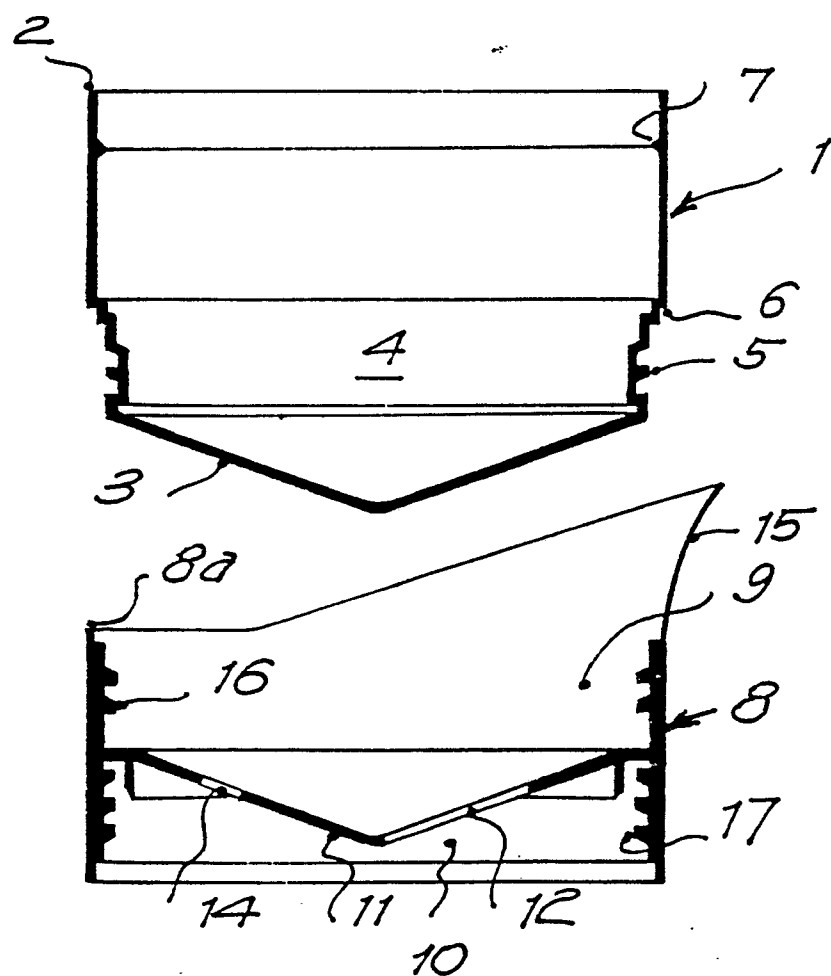


FIG. 2

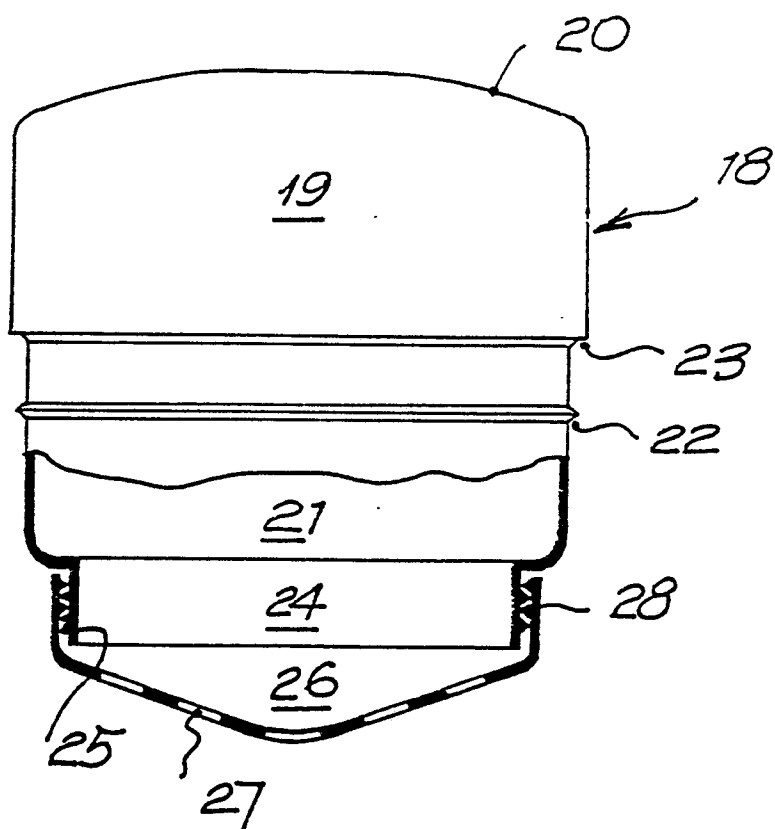


FIG. 3

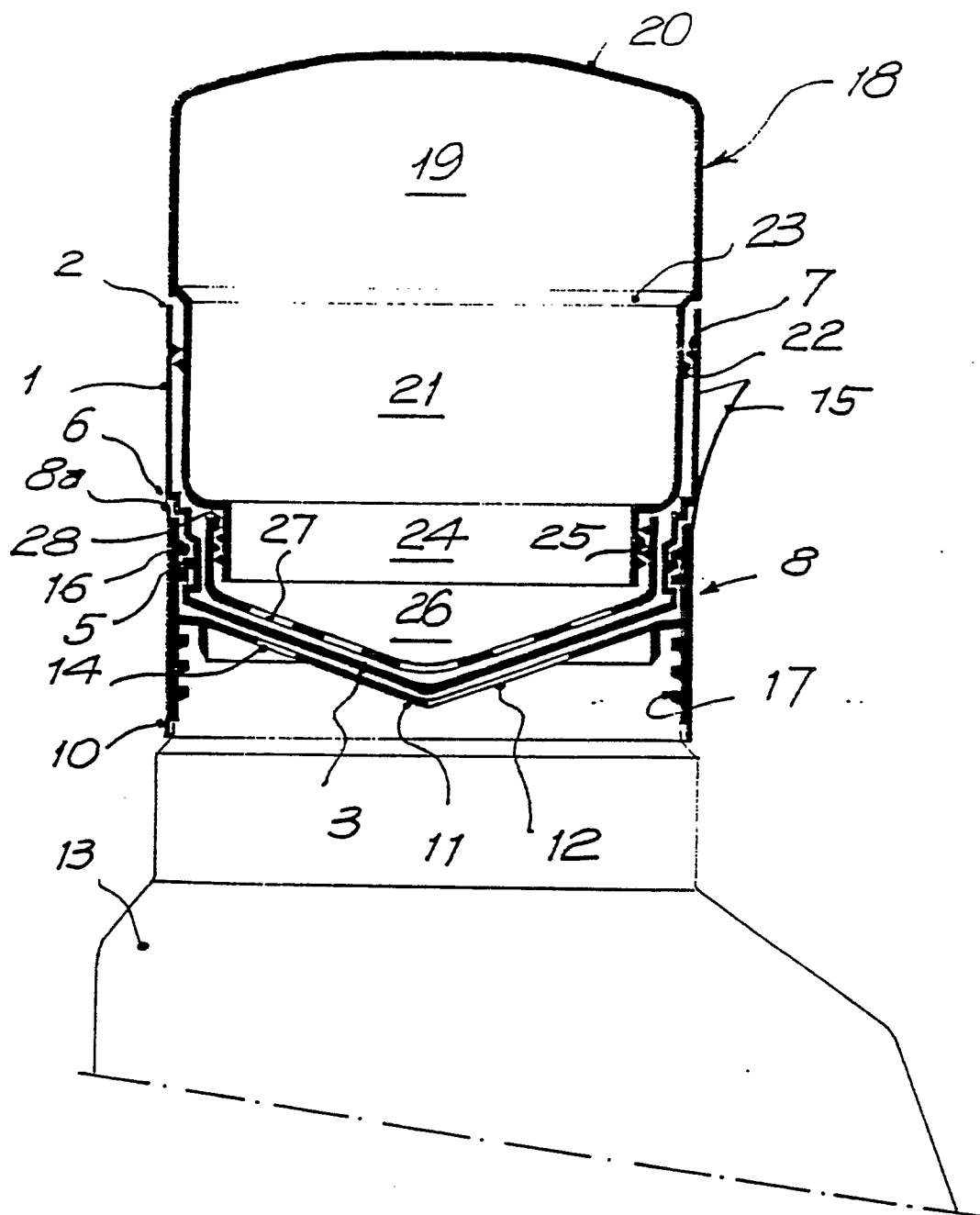
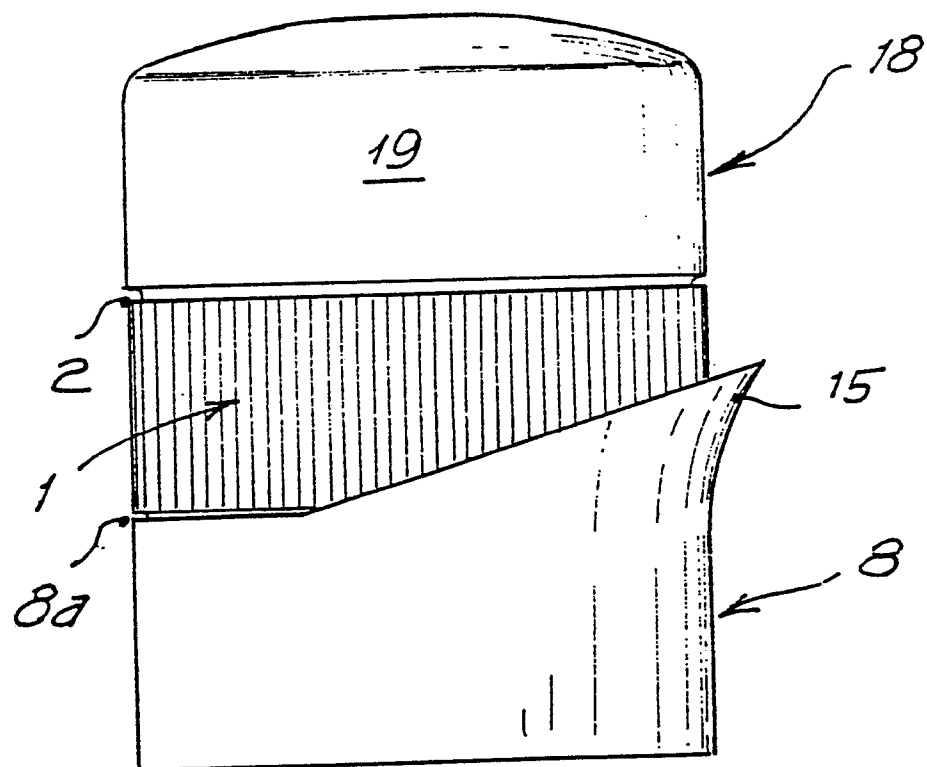


FIG. 4





EP 89 40 2806

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	EP-A-261713 (THE PROCTER & GAMBLE COMPANY) * revendications 1-6; figures * ---	1-4	D06F39/02
A	EP-A-248341 (MIRA LANZA S.P.A.) * revendications 1-4; figures * -----	1-6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			D06F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 10 JANVIER 1990	Examineur COURRIER G. L. A.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			